

Avant de commencer vos travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme. Selon l'importance des travaux que vous prévoyez, il vous faudra déposer un permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable.

Les règles relatives à l'urbanisme et ses autorisations inhérentes permettent de vérifier la conformité de vos travaux par rapport aux règles d'urbanisme.

Pour déposer en direct votre PC (Permis de Construire), votre DP (Déclaration Préalable) ou votre AT (Autorisation de Travaux), merci d'utiliser la plateforme Geosphere :

<https://paysdelor.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier>

Fiches pratiques de service-public.fr

Comment acheter un timbre fiscal pour une demande de nationalité française ?

La démarche est différente **selon que vous habitez en France ou à l'étranger**.

Nationalité française

Déclaration ou naturalisation

Mariage avec un Français

Ascendant (parent ou grand-parent) d'un Français

Frère ou sœur d'un Français

Naturalisation

Nationalité française d'un enfant

Enfant né en France de parents étrangers

Enfant adopté

Enfant recueilli

Réintégration dans la nationalité française

Par déclaration

Par décret

Perte de la nationalité française

Perte volontaire

Déchéance, retrait ou annulation

Le timbre fiscal est disponible uniquement **sous la forme électronique**.

Vous pouvez l'acheter **en ligne** sur internet ou dans un **bureau de tabac**.

La demande de naturalisation française et la demande de réintégration dans la nationalité française par décret se font en ligne.

Vous pouvez acheter le timbre fiscal à la fin de la procédure.

• Demande en ligne de naturalisation française ou de réintégration dans la nationalité française

Préparez votre **carte bancaire** pour l'achat du timbre fiscal en ligne.

Le timbre électronique est **valable 1 an** à partir de sa date d'achat.

Pour éviter qu'il ne soit plus valide au moment du dépôt de votre demande, **attendez d'avoir fini de préparer votre dossier avant de l'acheter**.

Vous pouvez **demander en ligne son remboursement** dans les **18 mois** qui suivent son achat :

• Acheter en ligne un timbre fiscal pour une demande de nationalité française

• Demande le remboursement d'un timbre électronique

Vous pouvez acheter un timbre fiscal électronique dans un bureau de tabac s'il est équipé de l'application Point de vente agréé .

Le timbre électronique est **valable 1 an** à partir de sa date d'achat.

Pour éviter qu'il ne soit plus valide au moment du dépôt de votre demande, **attendez d'avoir fini de préparer votre dossier avant de l'acheter**.

Vous pouvez **demander en ligne son remboursement** dans les **18 mois** qui suivent son achat :

• Demande le remboursement d'un timbre électronique

À savoir

Une **demande de nationalité française** est soumise à un **droit de timbre** de 55 € (27,50 € en Guyane). Le droit de timbre concerne les procédures suivantes : naturalisation, réintégration dans la nationalité française par décret, déclarations de nationalité par mariage avec un Français(e), en qualité d'ascendant(e) ou de frère ou sœur d'un(e) Français(e).

Le paiement du droit de timbre se fait **auprès du consulat**.

Consultez le site internet du consulat **pour savoir comment payer** (en espèces, par carte bancaire ou virement).

Où s'adresser ?

Ambassade ou consulat français à l'étranger

À savoir

Une **demande de nationalité française** est soumise à un **droit de timbre** de 55 € (27,50 € en Guyane). Le droit de timbre concerne les procédures suivantes : naturalisation, réintégration dans la nationalité française, déclarations de nationalité par mariage avec un Français(e), en qualité d'ascendant(e) ou de frère ou sœur d'un(e) Français(e).

Questions –
Réponses

- [Comment obtenir la nationalité française ?](#)

Toutes les questions réponses

Et aussi...

- [Nationalité française](#)

Pour en savoir plus

- [Timbre fiscal électronique](#)

Source : Ministère chargé des finances

Où s'informer ?

- [France Services / Maison de services au public](#)
- [Point d'accueil numérique](#)

• Centre de Contact Citoyens – Nationalité française

Vous pouvez obtenir de l'aide pour le dépôt en ligne de votre demande de naturalisation française et avoir des informations sur le suivi de votre dossier.

Par téléphone

0806 001 620 (numéro non surtaxé) en France métropolitaine, depuis l'Outre-Mer et l'étranger.

Du lundi au vendredi de 9h à 17h.

Formulaire de contact en ligne

Accès au [formulaire de contact](#).

Vous pouvez aussi utiliser le [formulaire d'assistance aux usagers](#).

Services en ligne

- [Acheter en ligne un timbre fiscal pour une demande de nationalité française](#)
Téléservice

Et aussi...

- [Nationalité française](#)

Textes de référence

- [Code général des impôts : articles 899 à 900 B](#)
Timbre dématérialisé

Plus d'infos



Services techniques: Urbanisme

Adresse : Hôtel de Ville

16, Boulevard du Maréchal Joffre
BP 106 34250 Palavas-Les-Flots

Horaires : Reception du public en mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h ; mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

[Site ville](#)

[Site tourisme](#)

[Téléphone 04 67 07 73 12](#)

[mail](#)



**Ville de
Palavas-les-Flots**

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : 04 67 07 73 00